

## **France Logistique : relance de la compétitivité de la chaîne logistique**



### **« France Logistique » : relance de la compétitivité de la chaîne logistique en France**

Lancement ce jour de l'association France Logistique, venant structurer et coordonner la filière logistique française. Cette démarche fait suite à une demande du Premier ministre formulée au moment de la remise du rapport Hémar/Daher, en septembre 2019.

Les fédérations et associations du secteur ont répondu positivement à l'appel du Premier ministre lancé le 16 septembre dernier lors de la remise du rapport Hémar/Daher.

L'enjeu est notamment de s'assurer que les biens importés et consommés en France transitent

par les ports, aéroports et entrepôts français afin de créer, sur notre territoire, la valeur et les emplois associés.

Le Premier ministre a exprimé le souhait en septembre dernier que les acteurs privés du secteur logistique (transporteurs, chargeurs, prestataires de services) se structurent sous une bannière commune afin d'incarner une filière qui compte pour près de 10 % du PIB français et 1,8 million d'emplois.

Cette demande du Premier ministre se traduit par la naissance de l'association *France Logistique*, présidée par Mme Anne-Marie IDRAC.

Le but est de restaurer rapidement la compétitivité de la chaîne logistique en France. Toutes les organisations significatives du secteur, dont l'OTRE, ont décidé de rejoindre *France logistique*. Un Comité exécutif comprenant la présidente de France Logistique (Mme IDRAC), le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer (M. PAPINUTTI) et le directeur général des entreprises (M. COURBE) se réunira dorénavant tous les mois pour animer les grands sujets de la filière et rendra compte deux fois par an à un comité interministériel de la logistique (CILOG) sous la présidence du Premier ministre.

### **Les grandes thématiques identifiées par *France Logistique* autour desquelles devrait se structurer le dialogue avec les pouvoirs publics sont les suivantes :**

? Transition écologique du secteur : accompagner les flottes de transporteurs vers des motorisations décarbonées, créer un éco-label logistique visant à favoriser les chaînes logistiques vertueuses en termes d'émissions de gaz à effet de serre et encourager le développement d'entrepôts logistiques économes en termes de consommation d'espaces et utilisant ses surfaces de toitures pour produire de l'énergie solaire ;

? Attractivité du secteur : donner de la visibilité à un secteur dynamique qui recrute, établir un plan emploi/compétences partenarial qui permette de répondre à moyen/long terme aux besoins de la filière logistique ;

? Logistique urbaine : identifier et promouvoir les meilleures pratiques déployées sur les territoires et à l'étranger, mieux comprendre les flux de trafic urbains ;

? Compétitivité : garantir que la fiscalité applicable au secteur ne pénalise pas sa compétitivité, fluidifier le passage frontières en confiant aux services douaniers un rôle de point de contact unique pour les entreprises.

? Intermodalité : encourager les flux massifiés utilisant la voie d'eau ou le ferroviaire de/vers les grands ports maritimes français, identifier les zones d'implantation logistique et de plateformes intermodales le long de la vallée de la Seine, de la vallée du Rhône et de l'axe nord.

**OTRE**

Faisons route ensemble

<https://www.otre.org>

---